

CONDITIONS TECHNIQUES RADIO & DIGITAL AUDIO

Système MAYA WEB

Le système de livraison MAYA WEB est le seul accepté par RMB pour la livraison de spots RADIO et DIGITAL AUDIO. Il s'agit d'un téléchargement via une page web accessible à toutes et tous, après identification personnelle : [MAYA WEB UPLOAD](#)

RMB vous demande de livrer **1 seul fichier AUDIO WAV** en français, par spot et par version, quel que soit le nombre de chaînes (supports) sur lequel il sera diffusé. Nous nous occupons de le mettre sur les antennes des chaînes pour lesquelles une campagne publicitaire a été réservée.

1. Nos supports Radio et Digital

Voici les chaînes RADIO francophones dont nous gérons l'espace publicitaire au 01/01/2023 :

AUDIO : RTBF : La Première / Vivacité / Classic 21 / Tipik / Musiq 3 / Viva + / Jam / NRJ / LN Radio

DIGITAL : RTBF.BE / AUVIO / La Première / Vivacité / Classic 21 / Tipik / Musiq 3
NRJ / Jam / Viva+ / NRJ / Ln Radio

2. Normes Audio Radio

Le niveau sonore des chaînes de RADIO diffusées en Belgique est de -9 dbFS

Type de fichier : WAV PCM linéaire

Fréquence d'échantillonnage : 48 khz ou 44.1 khz

Le master WAV doit être livré dans sa fréquence d'échantillonnage originale !

Quantification : 16 bits

Canaux : stéréo

Phase : l'audio doit être en phase durant la totalité de la durée du spot.

Remarques :

Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés !

Les fichiers WAV en 32 bits ne sont pas acceptés !

Points d'attention :

- Un mixage de spot radio ne répond pas aux mêmes normes audio qu'un mixage de spot TV ou de spot cinéma. Soyez attentif à respecter les normes ci-dessus !
- La compression dynamique est autorisée et même recommandée pour autant qu'elle soit faite avec modération, sans sifflante et sans saturation !
- Un matériel radio doit être livré en stéréo et ne peut être livré en dolby 5.1 ou autre...



3. Durée des messages publicitaires

Pour des raisons techniques de diffusion, la durée du matériel (le fichier WAV) doit être un multiple exact de 5 secondes 000 millisecondes. Autrement dit : 5,000 / 10,000 / 15,000 / 20,000 / 25,000 / 30,000 / 35,000 / 40,000 / etc...

Exemples : 30 sec 000 ms = CORRECT 29 sec 000 ms = PAS CORRECT

Les matériels publicitaires ne répondant pas à ce critère seront refusés par RMB.

Durée des matériels de sponsoring = Billboard : 5 sec.

4. Délais de livraison : campagnes classiques (SPOT)

Le matériel (fichier WAV) doit être livré chez RMB, au plus tard, **3 jours** ouvrables avant sa première diffusion pour l'ensemble de nos supports.

Cas particulier :

En période de congés, ponts et jours fériés, le matériel doit être livré, au plus tard, **5 jours** ouvrables avant sa première diffusion pour l'ensemble de nos supports.

5. Délais de livraison : campagnes de sponsoring (NON-SPOT)

Script du billboard : à envoyer 2 semaines à l'avance : 10 jours ouvrables avant le démarrage de l'action (premier jour de diffusion) à : traffic@rmb.be (fichiers doc, docx ou PDF)

Billboard produit : à livrer 1 semaine à l'avance : 5 jours ouvrables avant le démarrage de l'action (premier jour de diffusion) à : MAYA WEB UPLOAD (fichiers WAV décrits au point 2)

Signature sonore du sponsor pour la réalisation de trailers : 2 semaines à l'avance : 10 jours ouvrables avant le démarrage de l'action (premier jour de diffusion) à : MAYA WEB UPLOAD (fichiers WAV décrits au point 2)

Durée des matériels BB : 5,000 sec

6. Retards de livraison

En cas de non-respect de ce délai : (i) RMB facturera un montant forfaitaire de 250 € par matériel livré en retard, (ii) RMB ne pourra garantir la diffusion en cas de soucis de qualité (technique) ou de contenu (éthique), (iii) le démarrage de la campagne pourra être postposé, sans recours ni dédommagement à l'annonceur ou au donneur d'ordre. Les diffusions qui n'auront pas pu être effectuées conformément au planning prévu seront considérées comme perdues et ne donneront lieu à aucune compensation.



7. Utilisation par RMB

De par le fait même d'avoir livré son matériel sonore chez RMB, le Client autorise RMB, une fois la campagne commencée, (i) à diffuser tout ou partie des annonces publicitaires et messages de sponsoring destinés au média concerné en lieu privé, foire commerciale, festival ou cérémonie à des fins de promotion de son activité de Régie Publicitaire, (ii) à publier toutes informations relatives à leur production et/ou leur diffusion et (iii) à diffuser auprès de sa clientèle la pige audio selon les procédés en usage (site internet, transfert de fichiers, CD audio, CD ROM, et envois par e-mail, notamment). Il est expressément convenu que RMB ne peut être tenu pour responsable des pertes ou dommages éventuels de tout matériel remis à l'occasion de l'exécution de l'ordre de publicité. L'annonceur est toujours sensé avoir conservé une copie ou un double de tout matériel remis à RMB. Le matériel remis à RMB pour l'exécution d'un ordre de publicité n'est pas archivé.